

Etude faite par le PNR pour la restauration de zones humides en forêt de Coye (article extrait du rapport d'activités 2006 du (Parc naturel régional d'Oise-(Pays de France)

Préserver par une gestion durable la richesse et la diversité du patrimoine naturel

Préserver, restaurer et gérer les milieux naturels d'intérêt écologique et promouvoir une gestion adaptée et équilibrée de la faune

Etude pour la restauration de zones humides en forêt de Coye

Calendrier : Juin 2006 à juin 2007

Commissions : Sous-groupe biodiversité

Partenaires spécifiques : Institut de France, ONF, commune de Luzarches

Quelques chiffres : 7 mares à créer

Coût de l'action : 15 847 €

Contact : Jean-Luc HERCENT

L'étude préalable à la révision de l'aménagement de la forêt de Chantilly a permis de confirmer l'intérêt écologique de la mare des 14 arpents ainsi que des sources qui l'alimentent, identifiées comme site d'intérêt écologique par la charte du Parc. Cette étude a également mis en exergue un certain nombre de dysfonctionnements et de menaces pour la préservation des habitats et espèces d'intérêt de cette partie de la forêt du Domaine de Chantilly.

C'est dans ce contexte que le Parc Naturel Régional souhaite désormais engager des travaux de restauration, en concertation avec les communes concernées (notamment la commune de Luzarches qui avait interpellé le Parc sur l'état de la mare des 14 arpents), l'Institut de France et l'ONF.

Pour ce faire, une étude opérationnelle définissant les travaux à engager sur les zones humides de la forêt de Coye situées au sud du massif forestier de Chantilly a été engagée.

Cette étude a été scindée en 2 étapes :

- la première concerne la restauration de la circulation de l'eau de part et d'autre de la route de la Ménagerie, notamment aux abords de la mare des 14 arpents, située sur la commune de Luzarches
- la seconde traitera des aménagements écologiques pour restaurer les zones humides situées en amont de la mare des 14 arpents, en forêt de Coye

La 1ère tranche d'étude a été réalisée au printemps 2006 et les premières actions de restauration de part et d'autre de la route de la ménagerie seront mises en œuvre en 2007. D'ores et déjà, la commune de Luzarches a remis en eau la mare.

La 2ème tranche d'étude démarrera au printemps 2007.

